



Pourquoi l'ALS sera supprimée ?

Par **clall**, le **10/12/2016** à **10:06**

Bonjour,

dans mon immeuble, je connais une jeune externe en médecine qui n'a pas de gros revenus (200 € par mois de base + garde éventuelle). Elle vient d'avoir 25 ans et a tenté une demande de RSA. Elle est heureuse d'avoir obtenu une réponse positive et m'a montré la réponse de la CAF. (RSA: revenu de solidarité active; PPA prime d'activité; ALS: allocation logement social)
- pour décembre 2016 :

RSA = 274,95 €,

PPA = 120,92 €,

ALS = 272,00 €,

- à partir de janvier 2017 :

RSA = 274,95 €,

PPA = 120,92 €,

ALS = supprimé.

En plein partiels actuellement elle n'a pas le temps d'approfondir la question et ne comprend pas pourquoi l'ALS lui sera supprimée ? Je me propose de lui transmettre une explication éventuelle.

Merci par avance.

cordialement.